



HAL
open science

Les Trencavel, les comtes de Toulouse et la féodalité en Albigeois

Hélène Débax

► **To cite this version:**

Hélène Débax. Les Trencavel, les comtes de Toulouse et la féodalité en Albigeois. Christian Amalvy; Jean Le Pottier; Rémy Pech. Histoire du Tarn, Privat, pp.123-133, 2018, 978-2-7089-8380-9. halshs-01981198

HAL Id: halshs-01981198

<https://shs.hal.science/halshs-01981198>

Submitted on 14 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Trencavel, les comtes de Toulouse et la féodalité en Albigeois (X^e-XII^e siècle)

Comtes et vicomtes

Entre la période carolingienne et la croisade qui bouleverse les équilibres régionaux au XIII^e siècle, l'histoire de l'Albigeois est étroitement liée à celle des grandes principautés environnantes. Albi, au début du X^e siècle, est le siège d'un comté et d'un évêché hérités des structures territoriales mises en place aux époques antérieures. Les deux fonctions de comte et d'évêque sont dans les mains des grandes familles qui dominent la région. Il n'y a plus de comte particulier pour Albi depuis la fin du IX^e siècle, la dynastie raimondine ayant cumulé — par des voies diverses et mal connues — les titres comtaux : comtés de Toulouse, Cahors, Albi, Rodez, Nîmes, Narbonne, Béziers, Agde, Lodève, et peut-être Uzès. Avec le titre de marquis, ils dominent donc de très haut le Midi de la France ; seules deux lignées comtales sont parvenues à se maintenir à leurs côtés, celle de Carcassonne-Razès et celle de Melgueil-Substantion. Bien entendu, ces territoires appartiennent toujours au royaume de France, mais les aristocraties régionales agissent désormais en toute indépendance, sans intervention royale, ni aucun contact avec le roi après 944. Les membres de la dynastie raimondine sont innombrables et impossibles à resituer dans des généalogies claires pour le X^e siècle, il est néanmoins avéré que la lignée s'est scindée en deux branches, l'une centrée sur Toulouse qui a le pouvoir en Albigeois, Quercy, Nîmois, l'autre ancrée à Rodez qui rayonne sur l'ancienne Septimanie.

Comtes d'un très grand nombre de cités, les Raimondins ont éprouvé le besoin de nommer pour les seconder des lieutenants, des vicomtes (« vice-comtes »), issus du milieu des aristocrates qui gravitent dans leur entourage. Ceux qui seront nommés « Trencavel » interviennent au X^e siècle en Toulousain, en Lauragais et en Nîmois et portent déjà préférentiellement les noms de Bernard et d'Aton. On n'a pas gardé de trace directe de leur pouvoir en Albigeois au X^e siècle, mais il est certain qu'ils y sont déjà implantés puisque les premiers dossiers qui sont conservés dans leur cartulaire, dès le premier tiers du XI^e siècle, concernent des châteaux de l'Albigeois. Leur domination dans ce comté est ultérieurement désignée comme les « droits qui dépendent du seigneur d'Ambialet » : ce château, implanté dans le site remarquable d'un méandre du Tarn en amont d'Albi, constitue le centre de leur pouvoir. La famille vicomtale semble s'être elle aussi divisée en deux branches avec l'ancrage autour de Lautrec d'une lignée cadette qui porte les noms d'Isarn et de Sicard. Au X^e siècle, tous ces vicomtes font office d'auxiliaires des comtes, administrent les comtés à leur place, rendent la justice localement et protègent les abbayes.

Jusqu'au dernier tiers du XI^e siècle, comtes et vicomtes contrôlent aussi les sièges épiscopaux, dans la mesure où les grandes familles aristocratiques répartissent parmi leur nombreuse parentèle les titres de comte ou de vicomte et les fonctions épiscopales, dans une osmose généralisée entre princes laïques et ecclésiastiques. Les noms des évêques d'Albi sont à ce titre révélateurs : un Bernard au milieu du X^e siècle puis un Frotaire sont certainement issus de la lignée vicomtale ; leur succède un Raimond fin X^e qui peut être rattaché à la dynastie comtale. Les Trencavel, qui sont aussi vicomtes en Nîmois, placent deux de leurs rejetons, tous deux nommés Frotaire, comme évêques de Nîmes (vers 987-1014 et vers 1027-1077). Parfois, le choix est fait de confier le siège épiscopal à une famille de fidèles de l'entourage de ces princes, comme cela semble être le cas d'Amiel, évêque d'Albi dans le premier tiers du XI^e siècle. Surtout, cela est attesté pour Guilhem (évêque vers 1040-1054) qui a obtenu l'évêché contre un *donum* d'entrée de 5000 sous versés aux vicomtes albigeois et 5000 sous offerts au comte raimondin Pons ; et peut-être pour son successeur Frotard (vers 1062-1079), issu de la lignée vicomtale implantée vers Lautrec. Ce type de transaction

simoniaque sera vigoureusement combattu par l'Église dans le cadre de ce qu'il est d'usage de dénommer la Réforme grégorienne, mais cela est tout à fait admis auparavant et cela n'en fait pas pour autant des évêques indignes. Amiel est un acteur de premier plan de la Paix de Dieu, par sa participation à plusieurs conciles et par l'assemblée qu'il réunit à Albi vers 1040 pour la fondation d'un pont sur le Tarn qu'il fit construire avec le soutien des vicomtes albigeois. Frotard, quant à lui, est connu pour avoir réformé le chapitre cathédral, lui imposant en 1072 vie commune et retour à la règle de saint Augustin. La protection des puissants s'étend aussi aux abbayes, surtout pour les Trencavel qui président aux destinées du sanctuaire d'Ambialet, au cœur de leur pouvoir, mais aussi des abbayes de Lagrave (Sainte-Sigolène), Gaillac, Sorèze ou Saint-Benoît de Castres. Les vicomtes de Lautrec quant à eux ont fondé et protégé l'abbaye Sainte-Marie de Vielmur, dont la première abbesse, Guisla, en 1038, est issue de leur lignage.

Les échanges s'animent en ce début de XI^e siècle. On voit apparaître une monnaie albigeoise, les sous « raimondins », mentionnée en 1012, puis vers 1037. Elle semble être alors entièrement dans les mains du comte, ce qui ne sera plus le cas ultérieurement (pariage entre comte, vicomte et évêque). Un marché est actif à Albi (vers 1037) et une foire apparaît même au Saut du Sabo (1030). Bien qu'ils n'y résident que rarement, les comtes raimondins tiennent encore Albi en ce début du XI^e siècle. Quand il est décidé de construire un pont sur le Tarn, « pour le profit commun de la ville et l'utilité de tout l'Albigeois », ce sont cependant les vicomtes, qui interviennent seuls en compagnie de l'évêque Amiel, dans ce qui s'apparente à une assemblée de paix à laquelle participent aussi les évêques de Rodez et de Cahors et une grande foule d'habitants de la cité et du bourg (vers 1040). Les vicomtes, à l'origine dans l'étroite dépendance des comtes, s'en émancipent toujours plus nettement.

La profusion des châteaux et le pouvoir vicomtal

À partir du XI^e siècle, les sources témoignent, en effet, de l'expansion du pouvoir vicomtal en Albigeois. Celui des Trencavel est éclairé de façon exceptionnelle par leur cartulaire, mis par écrit vers 1186-1188, mais qui comprend de gros dossiers remontant au premier tiers du XI^e pour leurs châteaux de l'Albigeois. Aton II († vers 1030), puis ses fils Bernard Aton III (1030-1060) et Frotaire, évêque de Nîmes (1027-1077), enfin Raimond Bernard Trencavel (1060-1074), fils de Bernard Aton, reçoivent des serments de fidélité pour de nombreuses fortifications. La base de leur pouvoir est toujours Ambialet, au cœur d'un riche district minier qui a sans doute fait leur fortune. Ils contrôlent la vallée du Tarn et la région entre Tarn et Dadou : Curvalle, Brens, Cahuzac, Montaigu (à L'Isle-sur-Tarn), Cadalen, Lombers, Salvignane (commune de Mont-Roc). Ils sont aussi présents au sud de l'Agout avec Boissezon et Le Vintrou. Mais leur zone d'influence s'étend au-delà des limites de l'Albigeois : ils sont bien implantés dans tout l'est du comté de Toulouse, depuis Villemur et Lavaur, jusqu'à la plaine lauragaise et les contreforts nord-ouest de la Montagne noire, avec Saint-Félix, Auriac (sur-Vendinelle), Dourgne, Roquefort-sur-le-Sor. Mais encore, ils détiennent une forte base dans le sud du Rouergue, dans l'ancienne viguerie de Camarès : Brusque, Murasson, Cabrespine, Le Pont de Camarès, Gissac, Latour (sur-Sorgue), avec une extension dans le nord du Biterrois (Lunas et l'abbaye de Joncels). Les renseignements sont moins explicites à cette époque pour la branche de Lautrec : on voit leur domination d'ancrer dans la région entre Dadou et Agout, coupant en deux les aires de pouvoir des Trencavel en Albigeois. Outre Lautrec, les rares sources du XI^e siècle attestent de leur pouvoir plus au sud vers Mazamet, à Labruguière, Caunan, Aussillon, et à Lombers pour lequel ils prêtent serment aux Trencavel.

Les châteaux nous sont connus grâce à ces serments de fidélité que reçoivent les vicomtes de la part des lignées seigneuriales qui les tiennent. Il s'agit d'un type d'acte nouveau, qui marque l'entrée en dépendance de l'aristocratie châtelaine. On a conservé une

centaine de tels serments pour les Trencavel au XI^e siècle. Ils instaurent des liens de vassalité : le châtelain qui jure le *castrum* reconnaît sur celui-ci un pouvoir supérieur au sien. Son seigneur a le droit de lui demander la restitution de la fortification, qui est donc désormais considérée comme un fief. Les engagements des vassaux exprimés dans les serments sont tout à fait classiques : outre l'obligation de rendre le château à toute semonce, ils promettent aide (participation à l'ost et aux cavalcades du vicomte) et conseil (assistance à la cour et au tribunal seigneurial). L'ancrage d'une domination aristocratique polarisée sur des châteaux est pleinement achevé à la fin du XI^e siècle. Il est impossible, en revanche, de dire qui furent les constructeurs de ces châteaux, ou de savoir s'ils ont été édifiés avec ou sans l'assentiment des pouvoirs supérieurs. Les vicomtes ont certainement dû batailler pour faire reconnaître leur autorité sur les fortifications albigeoises. Mais nous n'avons que des échos affaiblis de cette lutte. Il est certain, pourtant, que le vicomte Aton II a été tué vers 1030, on ne sait dans quelles circonstances, par la lignée seigneuriale qui tient Brens et Cahuzac. Le texte qui en rend compte n'est pas daté et ne détaille pas les circonstances du meurtre, mais les seigneurs responsables, Géraud et son frère Sicharius, ainsi que leurs sept fils, sont contraints de reprendre en fief leurs deux fortifications des vicomtes Bernard Aton et Frotaire, « en réparation de la mort de leur père Aton ». La seule source narrative qui éclaire un peu l'Albigeois du XI^e siècle, le Livre des miracles de sainte Foy de Conques, témoigne aussi de conflits entre châtelains : on y trouve notamment un miracle de châtimement contre Hildegare du château de Penne, un miracle de délivrance d'un chevalier du château de Turiès et un miracle de guérison d'un chevalier nommé Rigaud blessé au cours d'une guerre cruelle entre *milites* albigeois.

La prolifération des fortifications marque un net changement dans les modalités de l'exercice du pouvoir. Désormais, l'aristocratie ancre sa domination sur des châteaux qui deviennent son lieu habituel de résidence et le point de rayonnement de son pouvoir seigneurial, à la fois sur les paysans et comme base de hiérarchies féodo-vassaliques (unissant la vassalité et le fief). À tel point que les seigneurs châtelains modifient leur façon de se nommer et intègrent le nom du château dans leur nom propre. Rien n'indique, en revanche, que les vicomtes aient maintenu leur allégeance à la dynastie comtale ; la tutelle des toulousains paraît théorique et très lointaine, uniquement symbolisée par le titre de comte d'Albi que les Raimondins portent parfois. Les Trencavel gèrent leurs vicomtés (Albi et Nîmes) de façon autonome et conjointe, entre frères et neveux, sans partages successoraux. Frotaire qui fut évêque de Nîmes de 1027 à 1077 assure un co-gouvernement, avec son frère Bernard Aton tout d'abord, puis avec son neveu Raimond Bernard Trencavel : il reçoit les serments avec eux, passe les accords et effectue des donations sur le patrimoine vicomtal. C'est à lui que l'évêque Guilhem prête le serment qui complète la cession de l'évêché, mais qui comporte aussi une sécurité sur le château (Castelviel) et sur la cité (quartier de la cathédrale).

Nouveaux horizons, nouveaux enjeux

Le pouvoir des vicomtes connaît une grande expansion à partir du dernier tiers du XI^e siècle. Raimond Bernard Trencavel a en effet épousé Ermengarde, fille d'un comte de Carcassonne. Cette dynastie comtale disparaît dans les années 1060-1070, de façon inexplicée. Ermengarde se trouve donc en position d'héritière avec sa sœur Adalaïs, mariée au comte de Cerdagne. Le couple Trencavel a alors l'habileté de « vendre » les droits à l'héritage au comte de Barcelone, qui devient comte en titre de Carcassonne. Du même coup, de nouveaux horizons s'ouvrent pour les vicomtes qui les éloignent de l'Albigeois : ils réussissent à récupérer une grande partie de la succession comtale de Carcassonne, les vicomtés de Béziers et d'Agde, le Carcassès et le Razès. Cet éloignement est marqué par la cession en fief pour la première fois de leur château d'Ambialet à un vassal, nommé Bégon. Il

a peut-être aussi suscité des velléités d'indépendance de la part de certains seigneurs châtelains : vers 1110-1120, un certain Pierre Raimond, coseigneur d'Hautpoul et du Vintrou se détache ainsi de la fidélité vicomtale et prête serment au comte de Barcelone « contre le vicomte de Béziers » (donc contre les Trencavel). Bernard Aton IV, cependant, parvient à garder dans sa vassalité les autres coseigneurs du Vintrou auxquels il promet son aide contre Pierre Raimond précisément. Les fractures sont profondes et les conflits entre de grandes ligues se faisant et se défaisant sans cesse vont déchirer les seigneuries méridionales.

La nouvelle situation constitue un gain de puissance incontestable pour les Trencavel, mais aussi la source de tous les conflits du XII^e siècle, puisque les vicomtes tiennent désormais Albi et Nîmes des comtes de Toulouse, Carcassonne et Razès des comtes de Barcelone. La « grande guerre méridionale » qui marque le XII^e siècle y trouve l'un de ses ressorts. Le dangereux jeu de balance que jouent les Trencavel entre leurs deux seigneurs supérieurs leur apporte un surcroît de puissance mais aussi une grande instabilité : les comtes de Toulouse ne peuvent supporter longtemps que leurs territoires occidentaux (Toulouse) et orientaux (Saint-Gilles et Avignon) soient coupés en deux par les terres de vassaux aussi indociles. Les comtes sont cependant empêchés de réagir pendant toute la première moitié du XII^e siècle, à la suite d'absences (départ à la croisade de Raimond IV) ou de minorités (Alfonse Jourdain). Ce n'est que sous Raimond V que l'offensive sera lancée.

Bernard Aton IV (1074-1129) est le vicomte qui, avec six vicomtés, a cumulé la plus grande principauté. En Albigeois, comme ses prédécesseurs, il reçoit de nombreux serments et parvient à se faire reconnaître de nouveaux châteaux : Penne, Padiès et Andouque au nord, Arifat et Sénégats entre Dadou et Agout, et au sud Saint-Amans (Valtoiret) et Hautpoul en Toulousain. En 1118, on rencontre aussi la première mention de Burlats, où les vicomtes commencent certainement à construire un palais. Mais leur résidence habituelle semble être dans un premier temps le palais vicomtal de Béziers, puis le palais comtal de Carcassonne. À sa mort, en 1129, Bernard Aton IV rompt avec les traditions familiales d'indivision et partage ses domaines entre ses trois fils : à Roger, l'aîné reviennent les vicomtés d'Albi, Carcassonne et Razès. Roger I^{er} est donc vicomte d'Albigeois jusqu'à sa mort (1150) : sans héritier, il cède ses domaines à son frère cadet, Raimond Trencavel qui avait reçu de son père Béziers et Agde ; le benjamin Bernard Aton (V) n'ayant recueilli que Nîmes. Albi ne quittera pas la branche aînée par la suite, avec Roger II (1167-1194), fils de Raimond Trencavel, et son fils Raimond Roger (1194-1209).

Le pouvoir des Trencavel en Albigeois est toujours appuyé au XII^e siècle sur un réseau de vassaux et de châteaux qui s'est encore étendu avec des serments pour Saint-Juéry, Lagrave, Nogaret, Candeil, Graulhet, Le Caylou (à Réalmont), Montredon, Montcouyoul, Cambounès et La Valette, Puylaurens, Verdalle, Escoussens, Berniquaut. On peut alors situer aussi les points forts de la domination des Lautrec : Ambres, Fiac, Les Touelles, Serviès, Vielmur, Labruguière, et Montredon qui est cédé aux Trencavel en 1181. Il faut curieusement attendre 1185 pour qu'un Trencavel arbore pour la première fois le titre de « vicomte d'Albi », dans un contexte de défi vis à vis du comte de Toulouse. Après une période d'alliance avec Toulouse, les Trencavel ont en effet rallié Barcelone en 1142 et, après une brève parenthèse dans le camp toulousain dans les années 1170, ils redeviennent de fermes soutiens du roi d'Aragon et comte de Barcelone Alfonse II à partir de 1179. Les conflits ont aussi divisé le lignage de Lautrec : en 1143, Sicard prend le parti du vicomte Roger I^{er} et Isarn celui du comte Alfonse Jourdain. Dans le traité de paix, les deux frères apparaissent dans les deux camps opposés ; c'est à cette occasion que Sicard est, pour la première fois dans sa lignée, nommé « vicomte de Lautrec ». Les hostilités en 1142-1143 semblent d'ailleurs avoir particulièrement touché l'Albigeois puisque ce traité contraint Alfonse Jourdain, après sa capture, à restituer aux vicomtes Arifat, Candeil, Graulhet ou Penne. Au milieu de ces guerres, les Trencavel étendent leur domination sur la ville d'Albi grâce à la cession par le

comte de Toulouse du Castelnaud en 1143, du Castelvieu et de ses droits sur la ville en 1163. Et lorsque a lieu un partage des droits sur Albi en 1194, il est opéré entre les seuls évêque et vicomte, sans mention du comte (répartition des droits sur le Castelvieu, la haute justice, le teulage et la boucherie, le port et leude du port). Après la croisade et la disparition des Trencavel, c'est l'évêque qui deviendra de fait le seul seigneur d'Albi, concessionnaire des franchises en 1220. Albi est la seule grande ville de la région, le réseau urbain secondaire étant relativement faible. Celui-ci est en grande partie contrôlé par les Trencavel, qui octroient une charte de franchises à Castres en 1160 et qui reçoivent des serments pour Gaillac ou pour Lavaur, où l'on sait que résidait la vicomtesse Adélaïde en 1181. Lautrec devient un bourg actif où, autour du château vicomtal, sont attestées en 1209 une communauté de chevaliers et une assemblée des habitants (les *barrias*).

Comtes et vicomtes ne peuvent plus, comme au XI^e siècle, disposer des sièges épiscopaux : la réforme a imposé l'élection des évêques par les chapitres cathédraux et ceux-ci choisissent préférentiellement des prélats issus de familles l'aristocratie châtelaine qui, de fait, peuple les chapitres. Le phénomène est particulièrement net à Albi où les évêques proviennent au XII^e siècle successivement des lignages d'Hautpoul, de Cessenon, de Penne, de Cadalen et de Dourgne. Le contrôle des princes sur les abbayes traditionnelles se délite aussi, et ces derniers se défont de leurs sanctuaires en faveur de congrégations : plus que Cluny, c'est Saint-Victor qui étend ici son emprise dès la deuxième moitié du XI^e siècle (Ambialet, Sorèze, Castres, Lagrave). Mais surtout, à partir du XII^e siècle, ce sont les nouveaux ordres qui gagnent les faveurs de l'aristocratie : Cisterciens (avec L'Ardorel ou Candeil) et, à partir des années 1120, ordres militaires, Templiers (Vaour, Graulhet, Le Cambon du Temple) et Hospitaliers (Rayssac, Puylaurens, Arfons, Cadalen, Graulhet, Lacapelle-Ségalar, Saint Léonard de Carme, Rouairoux).

La deuxième moitié du XII^e siècle est, enfin, marquée par le retour de la puissance comtale toulousaine : le comte Raimond V réorganise son pouvoir dont il orchestre une habile mise en scène (nouvelle titulature, nouveau sceau, croix « raimondine »). Il parvient à reprendre un certain nombre de points forts de l'ouest albigeois vers Rabastens, Gaillac et Castres, et déclenche probablement le processus qui mènera à la croisade, en dénonçant l'hérésie en 1177 auprès du chapitre général de Cîteaux et en désignant les terres des Trencavel comme particulièrement touchées par l'hétérodoxie. On connaît la suite, le vicomte fut abattu en 1209, les comtes de Toulouse ne survécurent que quelques dizaines d'années, et les pays tarnais furent, à partir du XIII^e siècle, progressivement intégrés au domaine royal.

Hélène Débax

Framespa, Université de Toulouse, CNRS, UT2J, Toulouse, France

Bibliographie :

- Jean-Louis Biget, « Le pont vieux d'Albi », *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, 1978, Tome 91, Journées du centenaire, p. 131-162.
- Jean-Louis Biget, « La vicomté d'Ambialet, de ses origines à la fin du XIV^e siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn*, 1979, n° XXXVI, nouvelle série, p. 571-597.
- Jean-Louis Biget, « L'épiscopat du Rouergue et de l'Albigeois (Xe-XI^e siècle) », in *Catalunya i França meridional a l'entorn de l'any mil - La Catalogne et la France méridionale autour de l'an mil*, Barcelone, Colloque international Hugues Capet 987-1987, 1991, p. 181-199.

- Jean-Louis Biget, « Hommes et pouvoirs dans l'Albigeois féodal (XIe siècle) », *Société des sciences, arts et belles lettres du Tarn*, 1993, p. 179-207.
- Hélène Débax, *La féodalité languedocienne. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Toulouse, PUM, 2003.
- Hélène Débax, « L'aristocratie méridionale autour de 1100 », *L'aristocratie, les arts et l'architecture à l'époque romane, Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, Actes des XXXVIe Journées romanes, 2005, p. 7-20.
- Hélène Débax (éd.), *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, PUM, 2008.
- Laurent Macé, *Les comtes de Toulouse et leur entourage (XIIe-XIIIe siècles). Rivalités, alliances et jeux de pouvoir*, Toulouse, Privat, 2000.
- Laurent Macé, « Chronique d'une grande commotion : la rivalité entre les comtes de Toulouse et les Trencavel (XIIe-XIIIe siècles) », *Revue du Tarn*, 1999, n° 176, p. 661-683.
- Philippe Zalmen, *Seigneurs, bourgeois et paysans en Albigeois. La vicomté de Lautrec au Moyen Age*, Lautrec, Groupe de recherche archéologique et historique du Laurécois - Association culturelle du pays vielmurois, 2011.